

Indre

Vingt-sept nouveaux logements sociaux fin 2013

Harmonie Habitat, bailleur social, a présenté l'avancement des travaux des vingt-sept logements sociaux de la rue Jean-Jaurès.

Sur une friche industrielle de 3 456 m², l'architecte Thibault Haudebert du cabinet ASA Gimbert de Guérande, a conçu un ensemble architectural regroupant dix maisons individuelles et deux immeubles collectifs de huit et neuf logements. Si la moitié du parc immobilier est constitué de T2, le domaine présente également, un T1, 4 T3, 8 T4, et un T5. Un logement d'urgence y est réservé. Cette configuration est établie suite à un accord entre la municipalité et le bailleur. « On manquait de T2 à Indre », précise le maire, Jean-Luc Le Drenn. Les deux immeubles, R + 2, et les pavillons cohabiteront autour d'un espace commun « pour donner de la respiration à l'ensemble ».

L'originalité du bardage en tuiles prolongeant la couverture du bâtiment présente « une écriture architecturale » adaptée à la situation du quartier. Aux normes BBC, dotés d'une isolation par l'extérieur, les



Sur une surface de 3 456 m², Harmonie Habitat construit le projet Mastro, 100 % logements sociaux, ainsi répartis : dix logements individuels et dix-sept logements collectifs.

bâtiments présentent les meilleures qualités en consommation d'énergie. Tous les logements de rez-de-chaussée sont adaptables pour un accès aux personnes handicapées. Dans ce contexte, agrémenté d'ossature en bois, abri voitures, abri vélo individuel, jardinet pour les maisons, les premiers locataires sont attendus avant la fin de l'année 2013.

Les travaux ont pris un peu de retard en raison de la dépollution de la zone et surtout de l'enfouissement

de pieux sur un terrain de remblais. « Indre, c'est trois îles rocheuses, entourées d'eau », rappelle le maire, qui souhaite malgré tout s'approcher des normes nationales, soit 25 % de logements sociaux. Par ailleurs, les constructions bordant les propriétés des riverains, « nous avons dû apporter des aménagements non prévus », reconnaît Xavier Landais le maître d'œuvre.

À Indre, ce lotissement semble convoité. Le maire et Katelle Riviolet

chargée du dossier par Harmonie Habitat, ne recevront pas les demandes avant l'été.

■ **Jean-Pierre Fougerat, député**
Permanence mardi 2 avril, 11 h à 12 h, mairie, 1, avenue de la Loire. Elle sera assurée par l'assistante parlementaire, Anastasia Cancillieri. Possibilité de rencontre sans rendez-vous, pour toute question d'ordre personnel ou politique.